



V1.5 - 24/01/24



Admission

Qualités requises

- Bonne condition physique
- Qualités relationnelles
- Etre mobile, disponible, adaptable
- Savoir respecter les consignes

Démarches

- Contacter le service apprentissage/CAD
- Entretien individuel et personnalisé
- Aide à la recherche d'une entreprise d'accueil



Contenu de la formation

CCP 1 Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiment

CCP 2 : Réalisation des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover

CCP 3 : Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais



Objectifs de la formation

Être capable de :

Réaliser des travaux d'enduits extérieurs pour protéger et décorer les façades en construction neuve comme en rénovation
Contribuer aux économies d'énergie par la mise en œuvre d'isolation extérieure des bâtiments



Validation de la formation

Cette formation est validée par le **Titre Professionnel Façadier-Peintre**, de niveau 3. Titre du Ministère du Travail inscrit au RNCP. Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.



Type de contrat et conditions d'admission

Durée	420H de formation en centre
Validation blocs de compétences	Oui
Equivalence	Formation diplômante de niveau 3
Suite de parcours et débouchés	RNCP36260 - TP - Façadier-peintre - France Compétences (francecompetences.fr)
Contact	service-apprentissagecad@cma-gers.fr
Méthodes mobilisées	Présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Contactez le référent handicap : r.steyskal@cma-gers.fr
Modalités d'évaluation	Examen ponctuel ou contrôle en cours de formation
Prérequis au contrat d'apprentissage ou professionnalisation	<ul style="list-style-type: none">- 16 à 25 ans révolus- Avoir un diplôme de niveau 3- A partir de 26 ans :<ul style="list-style-type: none">o Demandeurs d'emploi de 26 ans et pluso Bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarité active) Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)
Unités accessibles par mobilisation du CPF ou financement individuel	<ul style="list-style-type: none">o Tous les salariés et demandeurs d'emploi de plus de 16 ans

Nom du certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Date d'enregistrement de la certification : 08/03/2023



Ecole des Métiers du Gers

1 Avenue de la République 32550 PAVIE - Tél. 05 62 61 22 30 – service-apprentissagecad@cma-gers.fr www.edm-gers.fr
facebook.com/EcolesdesMetiersduGers